

## SÉANCE ORDINAIRE 20 JUIN 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE SEIZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

#### Sont présents formant quorum :

Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac, vice-président Yves Legault, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

## Sont également présents :

Stéphane Giguère, agissant à titre de secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, agissant à titre de trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Alexandre Toméo, délégué substitut pour la municipalité de Pointe-Calumet

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RT 051-06-2016

### 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 JUIN 2016

## Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 juin 2016 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

### PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 052-06-2016

# 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2016

## Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2016 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

## ADMINISTRATION

Résolution RT 053-06-2016

## 3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2016</u>

## Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 20-06-2016 au montant de **28 311.70** \$. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



### Résolution RT 054-06-2016

# 3.2 <u>DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2016</u>

## Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les états comparatifs des revenus et des dépenses du premier semestre de l'exercice financier 2016, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2016, soient adoptés tels que présentés. L'état des revenus et des dépenses est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

### EXPLOITATION

### Résolution RT 055-06-2016

# 4.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-

Montagnes, par sa résolution RT-090-10-2015, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech,

Société de gestion de l'eau inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants de la firme doivent déposer à la Régie

un rapport d'activités mensuel conformément aux

clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Benjamin Crampond;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois de mai 2016 soit approuvé par le conseil d'administration de la Régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

### Résolution RT 056-06-2016

# 4.2 <u>DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE L'INVENTAIRE NATIONAL DE REJETS DE POLLUANTS POUR L'ANNÉE 2015</u>

## Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes dépose à Environnement Canada la déclaration de l'inventaire National de rejets de polluants pour les années 2015. Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

# Résolution RT 057-06-2016

## 4.3 <u>REMPLACEMENT DU TRANSMETTEUR DE DÉBIT AUX ÉTANGS AÉRÉS</u>

**CONSIDÉRANT QUE** le transmetteur de débit de la sonde est défectueux;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût pour le remplacement du transmetteur est le suivant :

 Le coût de remplacement : 3 000 \$ plus taxes, plus un appel de service pour la réinstallation



En conséquence,

### Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de mandater la compagnie Automation RL aux fins de procéder au remplacement du transmetteur de débit aux étangs aérés pour un montant d'au plus 3 000 \$ plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-526.

#### Résolution RT 058-06-2016

### 4.4 RÉPARATION DE LA PORTE D'ACCÈS DU TOIT AUX ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT l'infiltration d'eau sur le pourtour de la trappe d'accès

située au-dessus du dégrilleur;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de mandater l'entreprise FerFab aux fins de procéder aux réparations nécessaires afin de solidifier et d'étanchéifier la trappe donnant accès au toit pour une somme d'au plus 2 450 \$ plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522.

#### Résolution RT 059-06-2016

# 4.5 <u>ACHAT DE SIX (6) EMBOUTS POUR LA SONDE OXYGÉNÉE DE LA STATION AUX ÉTANGS AÉRÉS</u>

# Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu de procéder à l'achat de six (6) embouts pour la sonde oxygénée pour la station aux étangs aérés de la Véolia pour une somme d'au plus 1911.52 \$ plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

# LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 060-06-2016

### 6.1 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2016</u>

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Manon Robitaille Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18h35.

NORMAND CLERMONT	STÉPHANE GIGUÈRE
Président	SECRÉTAIRE